CERFA 10.0032

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NOUMEA

RADIATION DU REGISTRE DU COMMERCE

38 01

Commerçants
Personnes Physiques

en date du

Modèle A 5

Nº d'arrivée

	The date of the second			
utiliser en cas de radiation de l'immatriculation principale ou de cessation complète l'activité dans le ressort d'un tribunal où le commerçant est immatriculé à titre secondaire.				
	N° du Registre du Commerce faisant l'objet de la radiation			
l° Date effective de la cessation d'activité		Cessation d'activité du :		
Nom, éventuellement pseudo- nyme, prénoms				
3° Activité effectivement exercée (indiquée sommairement)				
4° Le cas échéant, mentionner «à l'enseigne de» «nom commercial»				
5° Adresse du fonds				
dante	La radiation concerne la	Cessation d'activité dans le ressort du tribunal du lieu du principal établissement Cessation totale d'activité dans le ressort du tribunal dans lequel l'intéressé est immatriculé à titre secondaire		
Mettre une croix dans la case correspondante	Indications concernant le commerçant	☐ Cessation complète d'activité ☐ Décès ☐ Fin de location gérance ☐		
Mettre une croix da	Indications concernant le fonds	 □ Vente du fonds à : □ Apport en société à : □ Transmission du fonds par donnation, legs, héritage à : □ Disparition du fonds □ 		
	Les énonciations, à l'appui desquelles aucune plèce justificative n'est exigée, peuvent faire l'objet de vérifications.	Le soussigné (1) mandataire de (1) demande la radiation au Registre du Commerce. Fait en double exemplaire et certifié exact. Date Signature,		

(1) Nom, prénoms, domicile. S'il s'agit d'une femme mariée ou veuve, mentionner dans l'ordre le nom du mari, le nom de jeune fille et exclusivement les prénoms de l'intéressée.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

La présente demande doit être rédigée en double exemplaire de façon très lisible, dactylographiée et signée par le requérant ou par son mandataire muni d'un pouvoir spécial qui est conservé par le Greffier.

Toute déclaration qui ne sera pas correctement et lisiblement remplie ou qui ne sera pas accompagnée des plèces justificatives réglementaires sera refusée par le Greffier.

reglementaires sera refusee par le Greffier.			
ALL DUMAN ASSOCIATION D. C.			
N° D'IMMATRICULATION : R.C.			

Cadre réservé au Greffler

PIÉCES JUSTIFICATIVES (Numéros des pièces fournies)

OBSERVATIONS DU GREFFIER

La conformité des déclarations ci-dessus avec les pièces justificatives produites en application des règlements a été vérifiée par le Greffier soussigné qui a procédé en conséquence à l'inscription de la mention demandée.

A Nouméa le

Certifié, le Greffier,

Cadre réservé au Registre National du Commerce